



## Quels sont les motifs de refus

Par **buldo**, le **19/02/2014** à **18:48**

Le poste de reclassement se situe dans une autre entreprise a 5 km de plus que mon ancienne entreprise rien de très méchant.

Je voulais savoir quels sont les motifs pour ne pas avoir un refu abusif.

Actuellement mon statut est préparateur de commande avec un coefficient de 128 et un salaire brut de 1700 euros avec prime ce qui me fait 1600 net

Le poste de reclassement est agent administratif avec coefficient de 115 et un salaire brut de 1760 sans prime

Merci pour toutes vos réponses

Par **moisse**, le **19/02/2014** à **19:01**

Bonjour à vous aussi,

Encore faut-il avoir le contexte de ce reclassement.

S'agit-il d'un contexte économique, ou d'un reclassement suite à une inaptitude médicale..?